

## INFORMATIONS DEMATERIALISEES

Chère Associée, Cher Associé,

Vous avez, conformément aux dispositions de l'article R214-137 du code Monétaire et Financier, la possibilité de recourir à la télécommunication électronique au lieu et place d'un envoi postal pour les communications relatives à la vie de votre (vos) SCPI.

Pour cela, il vous suffit de nous retourner ce formulaire dûment complété et signé sans oublier de mentionner une adresse Email valide.

Rien n'est définitif, vous pouvez demander le retour à l'envoi postal si vous le souhaitez à tout moment sur demande adressée à la société de gestion.

**N° Associé :** \_\_\_\_\_

Je (nous), soussigné(es)  M.  Mme  M. & Mme  M. & M.  Mme & Mme  SCI  Société

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville/Pays : \_\_\_\_\_

**Email** <sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

Je (nous) demande(ons) à la Société de Gestion AESTIAM, l'application de l'envoi électronique concernant les communications relatives :

- aux versements de dividendes et aux bulletins d'informations
- aux convocations aux Assemblées Générales
- aux informations liées à la Fiscalité
- et le cas échéant, toute autre communication provenant d'AESTIAM, votre société de gestion

J'ai (nous avons) pris bonne note que je peux (nous pouvons) modifier cette transmission par voie électronique (ou demander le retour à l'envoi postal) sur demande adressée à la société de gestion.

Je m'engage (nous nous engageons) à communiquer à la société de gestion tout changement d'adresse Email.

<sup>(1)</sup> L'adresse Email renseignée ci-dessus remplacera automatiquement celle figurant sur votre fiche associé.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée\*, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez nous adresser votre demande par courrier à AESTIAM - 9 rue de Téhéran 75008 PARIS ou par mail à l'adresse [scpi@aestiam.com](mailto:scpi@aestiam.com).

Cette loi a été complétée par le REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNÉES, règlement européen entré en vigueur le 25 mai 2018. Selon la CNIL « ce règlement européen consacre et renforce les grands principes de la loi Informatique et Libertés, en vigueur depuis 1978, et accroît sensiblement les droits des citoyens en leur donnant plus de maîtrise sur leurs données. Du côté des organismes (privés ou publics), les collecteurs de données voient leurs obligations accrues. Ils devront en effet assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité ».

AESTIAM s'inscrit dans cette démarche depuis ses débuts en collectant quasi exclusivement des données nécessaires à la seule exécution de ses services. Nos équipes se tiennent pleinement disponibles pour apporter tout complément d'information quant à l'usage de vos données et faire valoir vos droits à cet égard.

\*Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Mention « lu et approuvé, certifié exact » et signature(s)**